

Avis du Comité de Groupe France sur les orientations stratégiques du Groupe Thales

Comité de Groupe France du 5 juillet 2017

C'est la première année que le Comité de Groupe France est consulté sur les orientations stratégiques.

Le Comité de Groupe France tient à rappeler quel est l'objet détaillé de cette consultation en citant l'accord groupe, du 20 Juillet 2016, sur les modalités de déploiement de la loi relative au dialogue social et à l'emploi.

« ... Les parties au présent accord ont donc souhaité, dans le but de donner la meilleure visibilité et fluidité de l'information concernant le Groupe, porter au niveau du comité de Groupe France une information/consultation sur les orientations stratégiques précisées au Chapitre I de l'accord groupe visant à favoriser le développement professionnel et l'emploi par des démarches d'anticipation. »

Nous devrions être ici sur une consultation sur la stratégie et ses conséquences permettant d'anticiper la gestion prévisionnelle des ressources humaines, des emplois et des compétences. Force est de constater que nous sommes loin de cet objectif.

Toutefois les éléments parcellaires qui nous ont été donnés, nous permettent de constater que l'environnement géopolitique mondial est favorable aux marchés de défense, ce qui permet d'envisager une dynamique de croissance pour les activités défense du Groupe.

Dans ce contexte, Thales est transformé en machine à générer du cash et du résultat : depuis 2011, le CA par salarié est en hausse de 22%, la marge par salarié de 30% et le ROC par salarié de 73%. Dans le même temps le cours de l'action a explosé.

Thales présente son ADN comme comportant les caractéristiques suivantes

- Reconnue pour son excellence technologique
- Présente tout au long de la chaîne de valeur
- Forte des qualifications et savoir-faire de ses salariés

Cette vision financière de l'entreprise, due à l'exigence de rentabilité des actionnaires, entraîne des transformations profondes de l'entreprise faisant peser sur cette dernière des risques non négligeables sur le long terme.

Citons, par exemple, une montée des activités dans la chaîne de la valeur avec une part prépondérante des activités de pilotage de « supply chain » et de la sous-traitance. En parallèle, la stratégie de localisation géographique ne nous est pas présentée, et particulièrement l'empreinte industrielle. Cette stratégie d'empreinte étant mondiale, de nombreuses sous-traitances ou de conditions de travail sont mises en œuvre dans des pays à bas coûts et bas revenus. La Direction de THALES nous indique déployer la RSE mais sans nous la restituer. Mais aussi la gestion des

politiques produits (dilemme, dream products) à travers la grille de lecture unique de la rentabilité. Pour ce qui est des activités et de leur devenir, le comité de groupe n'a toujours pas de visibilité sur les produits estampillés « dilemme » et les plans d'action correspondants.

Il en est de même des activités ; prenons par exemple RCS, dont l'activité a toute sa place dans l'activité transport mais insuffisamment rentable ... Le comité de groupe attire donc l'attention sur l'activité ELS se basant sur les deux sociétés TAES et TAEM. Dans la stratégie, nous ne voyons aucune information concernant leurs activités et, en plus, elles ont été sorties du projet regroupement d'entités juridiques. Dans une ère où on développe l'avion de plus en plus électrique, là aussi ces activités ont leur place dans le groupe et le comité de groupe souhaite insister sur l'importance du développement de ces activités dans le groupe Thales. L'exigence de rentabilité court terme limite aussi grandement l'investissement dans son excellence technologique, le montant de la R&D autofinancée progresse modérément en valeur, mais stagne en pourcentage de l'activité autour de 4,9% ce qui n'est pas en phase avec les ambitions de Thales. En effet, la transformation digitale et les ruptures technologiques, prônées par le Groupe, ne peuvent pas se concevoir que par de la croissance externe mais aussi par des investissements internes importants.

Enfin, nous faisons le constat que la politique immobilière du groupe a pour seul objectif de réduire les coûts d'exploitation. Même sur les nouveaux sites (Gennevilliers, Vélizy, Bordeaux) les surfaces disponibles ne sont pas suffisantes pour accueillir l'activité existante, encore moins pour faire face à la croissance.

Le développement du Groupe à l'exportation entraîne une forte hausse d'obligations en termes d'offsets pour lesquelles toutes les sociétés sont mises à contribution, sans que la stratégie d'implantation géographique soit connue. Les retours de terrains montrent un fort risque industriel, à la fois pour nos sous-traitants français et européens et pour la capacité de Thales à délivrer des produits de qualité dans les délais contractuels.

Les orientations stratégiques mises en avant par le PDG du Groupe :

- Devenir premier mondial dans les 5 métiers retenus comme positionnement du Groupe Thales dans la mondialisation
- Privilégier la croissance dite « rentable »

affirmées lors de l'assemblée générale du Groupe de mai dernier et réaffirmées auprès des marchés financiers comme génératrices de fortes valorisations boursières ne sont pas, de notre point de vue, une stratégie propre à assurer l'avenir des salariés du Groupe, contribuer au développement de l'emploi de qualité, et assumer les enjeux sociétaux que se doit de relever un Groupe comme Thales disposant de collectifs de travail de haut niveau.

L'objectif principal du PDG de maximiser la valeur financière de Thales, comme rempart assurant l'intégrité du groupe, si elle peut se comprendre du point de vue des intérêts de la gouvernance du Groupe, ne convainc pas quant à la sécurisation des emplois des salariés et la possibilité d'exercer leurs métiers dans la sérénité.

A notre sens, l'axe principal, apte à assurer l'avenir des salariés et répondre aux obligations sociétales que se devrait de porter un Groupe comme Thales, où l'actionnaire étatique est fortement présent, doit s'appuyer sur l'exploitation et l'enrichissement des capacités et du portefeuille technologique du Groupe.

Nous alertons aussi sur l'euphorie d'une stratégie privilégiant les marchés de Défense qui exclut toute autre option au nom de la focalisation de nos ressources sur la réalisation de ces activités, alors que les Etats importateurs sont sujets à forts risques financiers à moyen terme et retournements conséquents.

Il est donc d'importance de lever le dogme de la croissance rentable et de s'investir sur d'autres domaines. La solide santé financière du Groupe le permet.

Par exemple, le domaine des industries médicales, aujourd'hui sans référent structurant et solide en France, est laissé aux errements de la concurrence mondiale, alors qu'il adresse des enjeux essentiels pour la collectivité et chacun d'entre nous, confronté, un jour ou l'autre, à la question inévitable de la Santé. Accessoirement, c'est aussi un domaine en pleine croissance « rentable », si cela peut motiver nos actionnaires privés avides de dividendes et de valorisation de leur portefeuille !

En conséquence, les membres du Comité de Groupe France de Thales se prononcent contre les orientations stratégiques retenues par la direction du Groupe, et proposent qu'une révision de la stratégie soit opérée sur les axes que nous mettons à la discussion.

En ce sens, le Comité de Groupe interpellera les membres du Conseil d'Administration de Thales SA.